



COLLOQUE

RÉSEAUX SOCIAUX ET DROITS DE L'HOMME : QUEL(S) DROIT(S) POUR QUELLE PROTECTION ?

**07 décembre 2022 - 08 décembre
2022**

Université Paris-Panthéon-Assas Salle
des Conseils - Centre Panthéon (esc. M,
2e étage) 12 place du Panthéon 75005
PARIS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

17e colloque international du CRDH

Le Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire ([CRDH Paris Human Rights Center](https://crdh-paris.org)) organise les 7 et 8 décembre 2022 son 17e colloque international sur le thème : **Réseaux sociaux et droits de l'homme : quel(s) droit(s) pour quelle protection ?**

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

14H00 : **Allocution de bienvenue** : [Olivier DE FROUVILLE](#), professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du CRDH

14H15 : **Propos introductifs**

[Sarah JAMAL](#), maître de conférences de l'Université Panthéon-Assas



Javier TOUS, professeur à l'Université *del Norte* (Colombie), chercheur au CRDH

14h45-17h30 : Les garanties internes sont-elles efficaces et respectueuses des droits de l'homme ? L'exemple du Conseil de surveillance de META

> Présidence : [Emmanuel DECAUX](#), professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas, président de la Fondation René Cassin

Présentation du conseil de surveillance de META : le regard du praticien

Catalina BOTERO-MARINO, membre du Conseil de surveillance de META

La privatisation de la justice à l'ère du numérique, un instrument de déresponsabilisation ?

Antoine GARAPON, magistrat et producteur de l'émission « Esprit de justice » sur France Culture

Jean LASSÈGUE, philosophe et épistémologue, chargé de recherche au CNRS

L'émergence d'un nouveau censeur de la liberté d'expression ?

Nancy HERNANDEZ, juge à la Cour interaméricaine des droits de l'homme

Débat et pause café

> Présidence : Laurence BURGORGUE-LARSEN, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'enjeu démocratique d'une juridictionnalisation des sanctions infligées par les plateformes aux usagers des réseaux sociaux

Flavia PIOVESAN, commissaire, Commission interaméricaine des droits de l'homme

La suspension du droit d'accès aux réseaux sociaux et la violation des droits économiques, sociaux et culturels ?

Soledad GARCÍA MUÑOZ, rapporteuse spéciale sur les droits économiques, sociaux et culturels à la Commission interaméricaine des droits de l'homme

Quels enjeux pour les techniques de détention automatique déployées sur les réseaux sociaux ?

[Fabien TARISSAN](#), chargé de recherche au CNRS et professeur attaché à l'ENS Paris-Saclay

Débat

JEUDI 8 DÉCEMBRE

9h00-12h30 : Une réglementation efficace des réseaux sociaux est-elle possible ?

> Présidence : [Laurent TRIGEAUD](#), maître de conférences HDR à l'Université Panthéon-Assas

La réaffirmation du rôle des Etats à travers les obligations positives

[Valère NDIOR](#), professeur à l'Université de Bretagne occidentale

L'application du droit international des droits de l'homme aux plateformes grâce à la diligence raisonnable en matière de droits humains dans le numérique

Stefania DI STEFANO, doctorante au *Geneva Graduate Institute*

Le recours à des qualifications en droits de l'homme existantes : l'exemple de conventions adoptées sous l'égide du Conseil de l'Europe

Carlotta GRADIN, doctorante au CRDH

L'application du droit international pénal en ligne ?

[Anne-Laure CHAUMETTE](#), professeur à l'Université Paris-Nanterre

Débat et pause café

Un droit en constante évolution

> Présidence : [Kathia MARTIN-CHENUT](#), directrice de recherche au CNRS (ISJPS)



La diversité des formes d'encadrement de l'activité des plateformes de réseaux sociaux au niveau national et régional

Victoria DHAISNE, doctorante au CRDH

Analyse de projets interaméricains : « entreprises et droits de l'homme : les standards interaméricains » et « les principes sur la protection de la vie privée et des données personnelles »

Soledad GARCÍA MUÑOZ, rapporteuse spéciale sur les droits économiques, sociaux et culturels à la Commission interaméricaine des droits de l'homme

La responsabilité des plateformes de réseaux sociaux serait-elle garantie avec le projet de traité « entreprises et droits de l'homme » ?

Anaïs SCHILL, chargée de mission à la Commission nationale consultative des droits de l'homme

Débat et pause déjeuner

14h00-17h30 : D'autres formes d'encadrement des réseaux sociaux sont-elles possibles ?

> Présidence : Sarah JAMAL, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas

Repenser la responsabilité des plateformes de réseaux sociaux

Zoé JACQUEMIN, professeure à l'Université de Toulouse 1 Capitole

La responsabilité des plateformes de réseaux sociaux et de leurs utilisateurs - présentation du rapport « Des régimes de responsabilité pour les réseaux sociaux et leurs utilisateurs » présenté par le Forum sur l'information et la démocratie

Damian TAMBINI, *distinguished Policy Fellow in the Department of Media and Communications at the London School of Economics*

La régulation des réseaux sociaux par les usagers

Celia ZOLYNSKI, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La mise en place d'un GIEC pour l'information et la démocratie

Christophe DELOIRE, secrétaire général de Reporters sans frontières et président du Forum sur l'information et la démocratie

Débat et pause café

Des initiatives en dehors de l'ordre juridique peuvent-elles soutenir le contrôle mis en place par le droit ?

> Présidence : Valère NDIORN, professeur à l'Université de Bretagne occidentale

Réguler le design des réseaux sociaux

Romain BADOUARD, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas

L'incitation au respect du droit par les recours aux normes techniques, l'exemple de la Journalism Trust Initiative (JTI)

Thibaut BRUTTIN, adjoint au directeur général de Reporters sans frontières

L'éducation aux réseaux sociaux

Lucien CASTEX, représentant pour les affaires publiques de l'AFNIC et chercheur à l'Université Sorbonne Nouvelle

Débat

17h30 / **Conclusions** : Olivier DE FROUVILLE, professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du CRDH

Accès

Pour accéder au colloque, l'inscription [via le formulaire en ligne](#) est obligatoire.



L'évènement sera diffusé en direct sur la [chaîne Youtube du CRDH](#).